

Le vendredi 15 janvier

-3°C

Ce contenu vous est offert gratuitement, il vous reste 4 contenus à consulter ce mois-ci.

Abonnez-vous pour un accès illimité à tous nos contenus.

[Je veux m'abonner!](#)



15 janvier 2021 3h00 / Mis à jour à 6h46



Dix-sept hectares de terrain protégé s'ajoutent au Corridor appalachien



CLAUDE PLANTE
La Tribune



Article réservé aux abonnés

laVoixdelEst
NUMÉRIQUE

Abonnement
numérique: avez-vous
besoin d'aide?

[Cliquez ici! >](#)



ACTUALITÉS

appalachien a 14 494 hectares.

En 2010, la famille avait acquis ce terrain accessible par le chemin du Grand-Bois et principalement forestier. On avait alors l'ambition d'en faire une terre à bois. Au fil des ans, le lien avec ce terrain s'est approfondi et ils ont reconnu le risque que celui-ci devienne un jour un développement immobilier.

« L'idée de protéger ce terrain nous a été inspirée par la beauté du site, de notre volonté de ne pas détruire la vie qui nous entourait, de laisser une aire de repos à la faune locale et de laisser la flore faire son chemin, sans que l'on ait à planter, utiliser des pesticides, ni récolter », explique Mme Vézina.

En effet, ce projet contribue directement à la protection de l'habitat de salamandres et celle d'espèces aviaires prioritaires comme la paruline à gorge noire, affirme-t-on.

Sur le plan floral, la protection à perpétuité du terrain sera bénéfique pour la dentaire à deux feuilles et la matteuccie fougère-à-l'autruche. Toutes deux sont désignées vulnérables à la récolte au Québec.

À LIRE AUSSI**ACTUALITÉS**

[La protection des chauves-souris dans le giron de Corridor appalachien](#)

15 décembre 2020

ACTUALITÉS

[Un don de 13,7 hectares à Bolton-Est](#)

19 novembre 2020

Un riche inventaire

Outre ces espèces menacées, les travaux d'inventaire réalisés par Corridor appalachien ont aussi permis de confirmer sur le terrain la présence du cerf de Virginie, de l'ours noir, du porc-épic d'Amérique et d'une aire d'hivernage de l'orignal.

« Le processus de conservation a été très enrichissant », enchaîne M. Rioux.

« Nous étions préoccupés par les projets de développement potentiels sur le terrain et sommes rassurés que le paysage demeure intact à tout jamais et qu'il y aura plusieurs bienfaits pour la biodiversité », ajoute-t-il dans un communiqué de presse.

ACTUALITÉS



Les travaux d'inventaire ont permis de confirmer la présence notamment du cerf de Virginie, de l'ours noir et d'une aire d'hivernage de l'orignal.

— PHOTO FOUNIE

Selon Mélanie Lelièvre, directrice générale, Corridor appalachien devient propriétaire du terrain pour assurer sa gestion à perpétuité. « Ce secteur est très peu représenté en aires protégées et nous sommes particulièrement heureux d'avoir accompagné la famille pour créer ce premier fonds dominant dans ce massif », dit-elle.

« Nous espérons que d'autres propriétaires du secteur en seront inspirés puisque de telles démarches de conservation ont un impact sur la protection de l'environnement, la santé des collectivités, la beauté de notre région et même le ralentissement des effets des changements climatiques. C'est gagnant sur toute la ligne. »

Le don de la famille Vézina-Rioux a été reconnu par le programme des Dons écologiques du Gouvernement du Canada. En plus des bienfaits écologiques, ce programme offre des avantages fiscaux considérables aux propriétaires qui font le choix de s'investir dans la protection de la biodiversité.

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif créé en 2002, qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec.

CONTENUS À DÉCOUVRIR

ULAVAL NOUVELLES

S'engager dans les pas des étudiants des Premiers Peuples

1

21 décembre 2020